



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B1.1

N° de la demande : 2008-4000
Demande : Catégorie B, sous-catégorie B.1.1 (nouvelles propriétés chimiques d'une MAQT – nouvelle source (site) pour le même titulaire)
Produit : Herbicide de qualité technique Goal à 99 %
Numéro d'homologation : 27000
Matière active (m.a.) : Oxyfluorène (OXR)
N° de document de l'ARLA: 1834940

But de la demande

La présente demande vise à ajouter une nouvelle source de produit de qualité technique, l'herbicide de qualité technique Goal à 99 % (Goal Technical Herbicide 99%), destinée à être exploitée par le même titulaire que précédemment.

Évaluation des propriétés chimiques

Nom commun : Oxyfluorène
Nom chimique : 2-chloro-1-(3-éthoxy-4-nitrophénoxy)-4-(trifluorométhyl)benzène

L'herbicide de qualité technique Goal à 99 % a les propriétés suivantes :

Propriété	Résultat
Couleur et état physique	Solide beige orangé
Concentration nominale	99 %
Odeur	Odeur rappelant celle de la fumée
Masse volumique	1,4 à 1,6 g/cm ³
Pression de vapeur	0,0267 mPa à 25 °C
pH	5,9 à 9,1
Solubilité dans l'eau	0,092 mg/L à 20 °C 0,116 mg/L à 25 °C
Coefficient de partage <i>n</i> -octanol/eau	Log K _{oc} = 4,47

Les exigences en matière de données sur la chimie de l'herbicide de qualité technique Goal à 99 % sont remplies.

Évaluation de la valeur et des effets sur la santé humaine et l'environnement

L'évaluation de la valeur et des effets sur la santé humaine et sur l'environnement n'est pas requise pour la présente demande.

Conclusion

Après examen des renseignements mis à sa disposition, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) conclut que l'ajout de la nouvelle source de produit de qualité technique destinée à être exploitée par le même titulaire que précédemment est acceptable.

Références

Liste d'études et de renseignements présentés par le titulaire

- | | |
|---------|---|
| 1320772 | 1999, Product Chemistry Series 830 Group: Physical and Chemical Characteristics of Goal High Purity Technical Grade Active Ingredient., DACO: 2.14.1, 2.14.10, 2.14.11, 2.14.12, 2.14.13, 2.14.14, 2.14.2, 2.14.3, 2.14.4, 2.14.6, 2.14.7, 2.14.8, 2.14.9, 2.16 CBI |
| 1648324 | 2007, Manufacturing Methods for TGAI, Oxyfluorfen, DACO: 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 2.9, 2.11, 2.12.2 CBI |
| 1648325 | 2007, 2.13.1 - 2.13.3 Methodology, Validation, Confirmation of Identity & Batch Data, Oxyfluorfen, DACO: 2.13.1 CBI |
| 1648326 | 2001, 2.13.1 Analytical Method, Oxyfluorfen, DACO: 2.13.1 CBI |
| 1648329 | 2007, Colour, PS & Odor, Oxyfluorfen Technical, DACO: 2.14.1, 2.14.2, 2.14.3 CBI |
| 1648330 | 2007, Partition Coefficient Octanol-Water, Oxyfluorfen, DACO: 2.14.11 CBI |
| 1648331 | 2007, Stability (Temp, Metals), Oxyfluorfen, DACO: 2.14.13 CBI |
| 1648333 | 2007, Melting Point, Oxyfluorfen, DACO: 2.14.4 CBI |
| 1648334 | 2007, Density, Oxyfluorfen, DACO: 2.14.6 CBI |
| 1648335 | 2007, Water Solubility, Oxyfluorfen, DCAO: 2.14.7 CBI |
| 1648336 | 2007, Solubility in Organic Solvents, Oxyfluorfen, DACO: 2.14.8 CBI |
| 1648338 | 2007, 2.16 - Corrosivity, Oxyfluorfen, DACO: 2.16 CBI |
| 1648339 | 2007, 2.16 - pH, Oxyfluorfen, DACO: 2.16 CBI |

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.